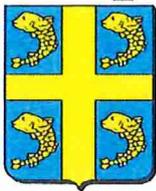


DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL2025_039



Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 030-213001050-20250614-DEL039_2025-BF

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze juin à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 06 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice 10
Présents 8
Procuration 1
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc,
RAGUES Christian, THION Jean-Claude

Absents : Gaëlle JOSSINET, Jean-Luc ALBE

Procurations : Jean-Luc ALBE (procuration Renaud ESCANDE)

Vote :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

DECISION MODIFICATIVE N°2

Mme le Maire expose :

Les travaux de mise aux normes prévus à la Maison Familiale ne sont pas couverts
par le montant alloué lors du vote du budget primitif 2025. Il convient de l'augmenter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la modification du
budget GÉNÉRAL de la manière suivante :

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2135 (21) - 82 : Maison familiale	3000.00		
2151 (21) - 66 : Opération de voirie	-3000.00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Fait et délibéré en Mairie, le 14 juin 2025

Mme le Maire
Irène LEBEAU

